

# LES MAUVAIS TRAITEMENTS ENVERS LES AÎNÉS

IL EST TEMPS D'OUVRIR LES YEUX



FRAUDE PAR PORTE-À-PORTE

Canada

**La fraude est un crime.  
N'importe qui peut en être victime. Informez-vous.**



Un jeune homme bien habillé s'est présenté à ma porte et m'a dit que son entreprise faisait des travaux dans le quartier. Il m'a dit qu'ils pouvaient réparer mon toit pour un bon prix, mais que je devais prendre une décision sur-le-champ. Il disait qu'un contrat n'était pas nécessaire, qu'une simple poignée de main suffirait. Je lui ai fait un chèque pour les matériaux. Mais son numéro de téléphone est maintenant désactivé, et personne n'est venu réparer mon toit.

La plupart des ventes par porte-à-porte sont légitimes, mais certaines ne le sont pas. Posez des questions. Si cela semble trop beau pour être vrai, ce l'est probablement.

## Trucs :

- Méfiez-vous des vendeurs qui sont dans le quartier « par hasard ».
- Ne signez rien le premier jour. Prenez un peu de temps pour réfléchir à l'offre. Ne signez pas un contrat seulement parce que vous vous sentez contraint de le faire.
- Soyez sur vos gardes lorsque quelqu'un vous demande de l'argent avant le début des travaux.
- Renseignez-vous au sujet de l'entreprise avant de lui donner de l'argent. Une bonne entreprise sera inscrite auprès du Bureau d'éthique commerciale et sera en mesure de vous donner de bonnes références.
- Signalez tous les cas présumés de fraude ou de manœuvres frauduleuses à la police.

## Jeu-questionnaire :

Les énoncés **vrais** ou **faux** ci-dessous peuvent vous aider à en apprendre davantage au sujet des fraudes par porte-à-porte.

1. Il est habituel qu'une entreprise légitime vous dise que vous devez prendre votre décision immédiatement si vous voulez profiter du rabais offert.
2. Il est normal qu'un vendeur demande d'être payé en argent comptant ou par chèque avant le début des travaux.
3. On peut facilement savoir si l'on a affaire à un escroc en le regardant ou en l'écoutant.
4. Les escrocs peuvent établir le prix d'un projet de rénovation sans évaluer le travail à faire.

1. (F) 2. (F) 3. (F) 4. (V)



**La fraude envers les aînés :**  
Il est temps d'ouvrir les yeux.

Pour obtenir plus d'information :

[www.aines.gc.ca](http://www.aines.gc.ca)

1-800 O-Canada (1-800-622-6232)

ATS : 1-800-926-9105